7 migrants morts noyés dans la Manche, un Iranien suspecté d'avoir organisé cette traversée arrêté au Danemark, la France demande son extradition (MàJ)

25/08/2021 à 7h33



25/08/2021

Le 27 octobre, sept migrants périssaient lors d'un naufrage au large de Dunkerque, dont cinq membres d'une même famille. Un Iranien, suspecté d'avoir organisé cette traversée, a été arrêté au Danemark.

[…]

Un ressortissant iranien rescapé du naufrage, avait été interpellé, mis en examen et incarcéré dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour homicide et blessure involontaires, aide au séjour irrégulier en bande organisée et mise en danger de la vie d'autrui. Une seconde personne, au rôle plus secondaire, a été arrêtée et mise en examen par la suite.

D’après la justice danoise, le téléphone du mis en cause montre qu’il a effectué de nombreux voyages entre le Danemark, Grande-Synthe et tout le Dunkerquois, pour « *superviser les traversées* », indique le *Daily Mail*, citant le juge danois en charge de l’affaire.

Sébastien Piève, procureur de la République de Dunkerque, indique qu’« *effectivement, dans le cadre de l’instruction ouverte après le naufrage, il avait été délivré un mandat d’arrêt européen et une demande de collaboration particulière avec les pays scandinaves. C’est une enquête dans laquelle la police aux frontières a énormément travaillé et avec, dès le départ, un bon espoir d’obtenir des résultats.* »

La France a demandé l’extradition du ressortissant iranien, demandeur d’asile au Danemark et père de trois enfants. La justice danoise a donné son accord. La procédure pourrait durer quelques jours avant de devenir effective.

La Voix du Nord

09/06/2021

> *Un bébé de 15 mois, mort dans la Manche, identifié comme un enfant kurde iranien pic.twitter.com/NbdHKXBIFo*
>
> *— BFMTV — Matinale (@PremiereEdition) June 9, 2021*

27/10/2020

Le bilan, encore provisoire, du naufrage dans la Manche mardi matin d’un bateau convoyant une vingtaine de migrants vers les

côtes anglaises s’est alourdi à quatre morts.

Le Parisien